

LES RELIQUES DE STAVELOT ET DE MALMEDY À L'HONNEUR VERS 1040

*DEDICATIO & INVENTIO STABULENSIS**

En 1040 la consécration de l'église abbatiale de Stavelot, magistralement orchestrée par l'abbé Poppon en présence de la cour royale, est un des événements majeurs de l'histoire de l'abbaye ardennaise. « Jamais solennité ne revêtit un tel éclat sur les bords de l'Amblève » (1). D'autre part, deux ans après, la découverte du lieu primitif de sépulture de S. Remacle est un moment de renouveau du culte du saint patron fondateur.

Une *Vita* quasi contemporaine et une dizaine de documents diplomatiques nous ont permis de reconstituer le gouvernement de Poppon à l'abbaye de Stavelot-Malmedy (1020-1048) (2). Poppon abbé impérial mais aussi homme d'Église est un réformateur lotharingien important, dans l'élan puissant donné par son maître Richard de St-Vanne de Verdun. Sa réorganisation du temporel et sa reconstruction des bâtiments ont favorisé l'essor de la vie religieuse dans les différents monastères où il a œuvré. C'est le cas à Stavelot et à Malmedy. De plus il apaisa les rivalités intestines séculaires entre les deux communautés bénédictines. L'ordre régnait désormais à Stavelot-Malmedy sous la crosse d'un abbé de choc. À l'exemple de S. Remacle, Poppon fit de Stavelot le centre de son activité et prépara sa sépulture au milieu de la crypte de la nouvelle abbatiale qu'il avait fait construire. Au critère de centralité du culte et du pèlerinage organisé autour des reliques de S. Remacle à Stavelot, Poppon ajoute celui de sa propre sépulture appelée à

* C'est pour nous un plaisir de dédier cet article à Monsieur Bruno Demoulin, Chargé de cours à l'Université de Liège, en cordial témoignage d'amitié.

(1) Fr. BAIX, *L'hagiographie à Stavelot-Malmedy*, dans *Revue Bénédictine*, 60 (1950), p. 150.

(2) Pour toutes références, notre article *Un réformateur lotharingien de choc: l'abbé Poppon de Stavelot (978-1048)*, dans *Revue Mabillon*, nv. sér. 10 (1999), p. 89-111.

devenir elle aussi un endroit de culte, phénomène toutefois plus lent à se développer.

Le jeudi 5 juin 1040, la consécration de la nouvelle église de Stavelot fut l'occasion de solennités exceptionnelles. Le roi Henri III vint à Stavelot accompagné de sa cour, dont plusieurs prélats qui prirent part directement à la cérémonie liturgique. Une relation en fut faite, que nous appelons la *Dedicatio Stabulensis* ⁽³⁾, sans doute par un moine de Stavelot, témoin oculaire, qui écrit après 1048 ⁽⁴⁾.

En l'année 1040 depuis l'incarnation du Seigneur ⁽⁵⁾ le jour des nones de juin [5 juin 1040], à Stavelot, l'église abbatiale fut dédicacée en l'honneur

(3) *Bibliotheca Hagiographica Latina* (BLH) 7139/ HR 103. Nous abrégeons sous la forme « HR suivi du numéro de l'acte » les documents diplomatiques extraits du *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, éd. J. HALKIN & C.-G. ROLAND, 2 t. I, Bruxelles, 1909-1930 (Commission Royale d'Histoire, Publications in-4^o). S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Age*, Bruxelles, 1903, p. 216. Nous donnons le texte latin en notes, sans appareil critique, d'après Halkin & Roland qui, faute d'un manuscrit original, ont travaillé d'après quatre copies et l'édition princeps de MARTÈNE & DURAND. Une nouvelle édition critique ne s'impose pas. La copie A, le cartulaire du 13^e s. de Stavelot-Malmedy, est aujourd'hui conservé aux Archives de l'État à Liège, *Fonds de Stavelot-Malmedy*, I, 316; d'autres copies se trouvent dans le même fonds (n^o 317, 319-322, 329, 336 et 373, cf. notre ouvrage *Les reliques de Stavelot-Malmedy. Nouveaux documents*, Malmedy, 1989, p. 76-92).

(4) Poppon est mort (*pie memorie*) au moment de la rédaction du texte. 1048, date de mort de Poppon, sera le *terminus a quo*.

(5) « *Anno ab incarnatione Domini MXL nonis junii dedicatum est monasterium in Stabulaus in honorem beati Petri principis apostolorum, Pauli atque Remacli a venerabilibus episcopis Herimanno archipresule sancte Coloniensis ecclesie, Nithardo Leodiensis, Herimanno Mimigarvordensis, Richardo Viridunensis, Gerardo Cameracensis, Henrico tertio rege presente, abbate autem Poppone vicesimo anno ordinationis sue abbatiam regente, quod a fundamento restauravit, atque ut nunc patet ad effectum perduxit. Hic domnus abbas Poppo pie memorie ob memoriam sui tradidit in dotem altaris ipso anno ipsa die duas villas Phisinas atque Peham quas ex industria redemit in instaurandis sarta tectis totius monasterii. Muralis autem ambitus ad tuitionem ejus in modum mediocris oppidi compositus ipsa die in sepulturam defunctorum orthodoxorum taliter est consecratus; nam corpora beatorum patroni nostri scilicet Remacli Justique martiris ac plurime reliquie preciose cum aqua exorcisata exterius in circuitu ejus lustrando vehuntur, gyroque peracto, cum maximo cleri plebisque tripudio laudes celebres in sublime exaltando ad eundem aditum resignantur atque cum eadem insigni processione porta prescripti cenobii repetitur in qua peracta sacerdotali benedictione rex cum memoratis episcopis atque proceribus suis se obvium sanctis exhibuit ad excitandam gloriam diei in plebe sermonem episcopo facere precepit. Subinde quatinus regali munificentia darentur benigna largitate providit; nam protinus pro remedio anime patris ac sue in Amblaau curte XII mansus cum XXX mancipiis utriusque sexus incolarum ritu eos excolen-*

du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, de Paul et de Remacle, par les vénérables évêques Herman, archevêque de la sainte Église de Cologne ⁽⁶⁾, Nithard de Liège ⁽⁷⁾, Herman de Munster ⁽⁸⁾, Richard de Verdun ⁽⁹⁾, Gérard de Cambrai ⁽¹⁰⁾, en présence du roi Henri III. L'abbé Poppon gouvernait l'abbaye en la vingtième année de son ordination ⁽¹¹⁾. Il a reconstruit l'église à partir de ses fondations et, comme on peut le voir maintenant, il l'a achevée.

dos, lypsans in altare principali locandis, ex hereditate propria contulit. Ad hec quoque ne preclara dies Christi cultibus mancipata vicinorum atque exterorum privaretur frequentia, ex eo occasione nacta mercatum publicum per singulos annos ipsis kalendis biduo complendum decrevit atque venalitem et emptionem cunctis presentibus pariter cum duce Henrico Bauuariorum inchoavit. His ita gestis, ministris loculum patroni nostri ferentibus, auxilio sese gerendo mancipavit, sicque cum clero debita processione vacando, ac plebe immensa ad locum ubi nunc reconditum est cum magna devotione idem prefatus rex transtulit. Post evangelium vero solemnissimè, domno abbate presente, privilegium Gregorii pape, patris scilicet patris sui, loco pro tuitione et querela insidiantium concessum publice recitare fecit, idque a circumstantibus approbatum regali etiam auctoritate corroboravit. Huic etiam beneficio alia addidit; nam precepta regum antiquorum, Sigiberti scilicet, Clodouei, Hildrici, Dagoberti qui constructores extitere locorum, representare sibi jussit, nec non imperatorum Carlomanni filiique sui Ludouuici atque augustorum Ottonum, diligentique examinatione seriem veritatis per ea legendo discutit, et quicquid in sancte ecclesie ditone a priscis modernisque temporibus concessum adhuc inconsumum comperit suo quoque testamento confirmavit. Insuper quicquid predecessores Henricus ac pater ejus Cuonradus imperatores cenobio diu ablata divina miseratione moti restituerunt in eo inserere fecit signi impressione manusque subscriptione munivit atque ad obstruenda in futurum prejudicia in generali Aquisgrani palatio optimatum suorum atque aulicorum deliberatione suaque presentia ratum fieri decernendo sancivit » (HR 103).

(6) Herman de Cologne (1036-1056), cf. St. WEINFURTER, *Colonia (Köln)*, dans *Series episcoporum ecclesie catholice*, t. I, *Archiepiscopus Coloniensis*, Stuttgart, 1982, p. 124.

(7) Nithard de Liège (1037-1042), cf. J.-L. KUPFER, *Leodium (Liège/Luik)*, dans *Series episcoporum* [voir note 6], p. 71.

(8) Herman de Münster (1032/1037-1042), cf. H. WOLTER, *Monasterium (Münster)*, dans *Series episcoporum* [voir note 6], p. 124.

(9) H. DAUPHIN, *Le bienheureux Richard de Saint-Vanne de Verdun († 1046)*, Louvain-Paris, 1946.

(10) Gérard de Cambrai (1012-1051). Gérard a connu Poppon à Saint-Thierry de Reims et fut l'un des protecteurs du mouvement de réforme dans son diocèse (E. VAN MINGROOT, *Notice Gérard de Cambrai* dans le *Dictionnaire d'Histoire & de Géographie Ecclésiastiques*, 20 [1984], col. 742-751).

(11) Ce qui donne l'année de consécration de Poppon comme abbé de Stavelot-Malmedy: 1040 - 20 = 1020; c'est la seule source historique qui permette de la déduire exactement.

De pieuse mémoire ⁽¹²⁾, ce seigneur abbé Poppon donna, en cette même année et ce même jour, pour honorer sa mémoire comme dotation de l'autel, les deux *villas* de Fisenne et de Fexhe ⁽¹³⁾, qu'il racheta exprès en vue d'instaurer le bon entretien du monument.

Le mur d'enceinte établi tout autour, à la manière d'une petite fortification, fut consacré le même jour pour préserver la sépulture de ceux qui sont morts dans la vraie foi, comme suit: les corps des bienheureux, c'est-à-dire de notre patron Remacle et du martyr Juste ⁽¹⁴⁾, et les très nombreuses précieuses reliques furent promenés autour, en aspergeant l'extérieur avec de l'eau exorcisée ⁽¹⁵⁾; le tour achevé, ils furent ramenés à l'entrée, entourés des plus grandes manifestations d'enthousiasme du clergé et du peuple, qui adressaient au ciel des louanges solennelles. Puis la même insigne procession regagna la porte du monastère, où, après que fut donnée la bénédiction sacerdotale, le roi se présenta devant les saints, avec les évêques dont nous avons parlé et avec les grands de sa cour. Pour glorifier davantage cette journée aux yeux du peuple, il ordonna à l'évêque de faire un discours.

Puis, afin qu'ils bénéficient de la munificence royale, il prit des dispositions empreintes de bienveillante générosité. En effet, pour le salut de l'âme de son père et de la sienne, il donna tout aussitôt, de ses biens héréditaires, du domaine d'Amblève ⁽¹⁶⁾ douze manses avec leurs trente serfs des deux sexes, pour être exploités par les habitants, les reliques ayant été placées sur l'autel principal.

En outre, pour que ce glorieux jour consacré au culte chrétien ne soit pas privé de l'affluence du voisinage et d'ailleurs, il décida, puisque l'occasion lui en était donnée, que dorénavant chaque année en ces calendes se tiendrait un marché public de deux jours ⁽¹⁷⁾. Et lui le premier se mit à vendre

(12) Le texte a été rédigé après la mort de Poppon († 1048), *terminus a quo*. Cf. notre article *Un moine est mort: sa vie commence*. Anno 1048 obiit Poppo abbas Stabulensis, dans *Le Moyen Age*, 108 (2002), p. 497-506, et plus largement *La mémoire des morts à Stavelot-Malmedy. Des origines au XI^e siècle*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy*, 60 (2002), p. 77-87.

(13) HR, t. I, p. 216 n. 2: *Phisinas* pour Fisenne (Soy-lez-Durbuy), et *Pheham* non identifié par les éditeurs; une variante donne *Feha* et nous pensons à Fexhe. Stavelot a des biens à Fexhe-le-Haut-Clocher à l'époque moderne et l'église est dédiée à saint Remacle, mais insistons sur la fragilité de l'hypothèse (Fr. BAIX, *Jean Herbeto, curé de Fexhe-Slins, historiographe de saint Remacle*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, n° 87 [1950], p. 449-456).

(14) Les reliques de saint Juste, enfant martyr, ont été achetées à Saint-Just-en-Chaussée (Oise) par les moines de Malmedy qui ont rédigé probablement vers 940-980 un récit justificatif, la *Translatio Justi* (BHL 4594). Le saint est invoqué au 10^e s. dans les litanies de Stavelot et des reliques sont données à Clotten en 1004 (HR 92). Nous avons rouvert ce dossier hagiographique dont nous espérons publier l'étude.

(15) Cf. H. SCHNEIDER, *Aqua benedicta. Das mit Salz gemischte Weihwasser, dans Segni & Riti*, Actes du Congrès de Spolète, 1985, p. 337-367.

(16) Amblève, en allemand Amel, au diocèse de Cologne.

(17) W. SCHLESINGER, *Der Markt als Frühform der deutschen Stadt in Vor-*

et à acheter, en présence de tous, avec le duc de Bavière Henri ⁽¹⁸⁾ qui fit de même.

Cela fait, alors que les officiants portaient la châsse de notre patron ⁽¹⁹⁾, il offrit son aide et, faisant avec les clercs et une foule immense la procession de règle, il la transporta très dévotement à l'endroit où elle repose aujourd'hui.

Après l'Évangile de la messe solennelle, en présence du seigneur abbé, il fit réciter publiquement le privilège accordé à la maison par le pape Grégoire, oncle paternel de son père ⁽²⁰⁾, et destiné à la protéger et à la mettre à l'abri des prétentions de ceux qui l'agresseraient. Et après qu'il eut été approuvé par les assistants, il le corrobora de son autorité royale.

À cette faveur, il en ajouta d'autres: en effet, il ordonna qu'on lui présente les ordonnances des anciens rois Sigebert, Clovis, Childéric, Dagobert, qui furent les fondateurs de cette maison ⁽²¹⁾, ainsi que des empereurs Carloman et de son fils Louis et des augustes Otton, et, au prix d'un examen attentif, s'appliqua en les lisant à en vérifier l'exactitude. Tout ce qu'il découvrit

und Frühformen der europäischen Stadt im Mittelalter, t. I, Göttingen, 1973, p. 282, n. 125, et bibliographie complémentaire dans la notice *Markt* du *Lexikon des Mittelalters*, 4 (1992), par R. SPRANDEL, col. 311. La première monnaie conservée de Stavelot date précisément du règne de Henri III: cf. B. KLUGE, *Deutsche Münzgeschichte von der späten Karolingerzeit bis zum ende der Salier (ca. 900 bis 1125)* (Römisch-Germanisches Zentralmuseum Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, Monographien, 29), Sigmaringen, 1991, p. 256, n. 400.

(18) Henri II, comte de Luxembourg et duc de Bavière († 1047), cf. M. MARGUE, dans *Histoire du Luxembourg*, Toulouse, 2002, p. 98-103. Henri ne deviendra duc de Bavière qu'en 1042, erreur qui s'explique par l'époque de rédaction du texte (M. PARISSÉ, *Généalogie de la Maison d'Ardenne*, dans *La Maison d'Ardenne x^e-xi^e siècles*. Actes des Journées lotharingiennes, 24-26 octobre 1980, Luxembourg, dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, 95 (1981), n° 44, p. 32.

(19) Cette châsse de saint Remacle est aujourd'hui remplacée par une châsse du 13^e s., cf. Ph. GEORGE, *La châsse de saint Remacle de Stavelot (1263-1268) et Liège*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, n° 298-299 (2002), p. 317-334, et plus largement le contexte artistique mosan dans notre ouvrage *Reliques & arts précieux en pays mosan*, Liège, 2002.

(20) Grégoire V, pape (996-999), premier pape d'origine allemande, élu grâce à l'intervention de son cousin l'empereur Otton III. Grégoire V était le fils d'Otton, duc de Carinthie († 1004) et arrière petit-fils d'Otton I^{er} († 973).

(21) Rappel et identification des origines de l'abbaye dans notre article *Saint Remacle, évangéliste en Ardenne (ca. 650). Mythe et réalité*, dans *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, 38 (1996), p. 47-70, avec complément *Saint Remacle de Malmedy et de Stavelot. Entre mythe et réalité*, version revisitée dans *Les moines à Stavelot-Malmedy du VII^e au XXI^e siècle*, Actes du colloque *Le monastère de Wavreumont dans l'histoire* (1-3 mars 2001), Stavelot, 2003, p. 19-32; Cl. BAYER, *Remaclus*, dans *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, 24 (2003), p. 485-504.

avoir été donné depuis les temps anciens et modernes et être demeuré intact dans le patrimoine de la sainte Église, il le confirma par son témoignage.

En outre, il fit insérer tout ce qui avait été enlevé de longue date et que ses prédécesseurs, les empereurs Henri et son père Conrad, mus par la divine miséricorde, avaient rendu au monastère.

Il y fit apposer la marque de son sceau et le munit d'une souscription de sa main. En vue de faire obstacle à tous les torts qui pourraient survenir, il ordonna solennellement que cela soit ratifié en sa présence par l'approbation des grands et des gens de la cour, lors d'un plaid général à Aix-la-Chapelle (22).

Le texte est très riche en informations.

Qui assistait à la cérémonie ?

D'abord Henri III (1028-1056), qui ne sera couronné empereur qu'en 1046 (23). La *Dedicatio* nomme l'archevêque de Cologne, les évêques de Liège, de Münster et de Cambrai ainsi que Richard de St-Vanne. Le même jour deux diplômes sont concédés, l'un pour Stavelot, l'autre pour Nivelles (24). Le premier est toujours conservé en original dans le fonds d'archives de l'abbaye aux Archives de l'État à Liège. Le second, connu par le cartulaire de Nivelles du 15^e s., permet, par les souscriptions des témoins, de compléter la liste des personnalités présentes à la dédicace. On y ajoutera ainsi l'archevêque de Brême, l'évêque Thierry de Metz et l'évêque Raoul de Schleswig. Originaire de Cologne, ce dernier séjourne souvent dans la région Rhin-Meuse : il sera enterré à St-Cunibert à Cologne (25). Thierry II de Metz (26) fut enterré à St-Vincent de Metz,

(22) Cette traduction a été faite d'après HR, avec l'aide de J. YERNAUX, *L'église abbatiale de Stavelot*, dans *Bulletin de la Société d'Art & d'Histoire du Diocèse de Liège*, 24 (1932), p. 94, et d'une traduction de Guy Philippart faite pour son séminaire d'histoire médiévale qu'il nous a très aimablement transmise.

(23) Henri III assista aussi aux dédicaces de Maastricht (1039) et de Nivelles (1046).

(24) HR 102 et republié dans *Diplomata regum et imperatorum Germaniae* t. V, *Heinrici III.*, éd. H. BRESSLAU et P. KEHR, Berlin, 1931, n° 51 ; Nivelles, n° 52.

(25) M. GECHTER, *Die Grablege des Bischofs Rudolf von Schleswig in St. Kunibert*, dans *Colonia Romanica. Jahrbuch des Fördervereins Romanische Kirchen Köln*, 12 (1997), p. 17-19, et R. SCHERPING, *Bischof Rudolf von Schleswig. Die Grabtextilien aus technischer und kulturhistorischer Perspektive*, dans *Kölner Jahrbuch*, 36 (2003), sous presse.

(26) Thierry II de Metz (1006-1047), cf. A. WAGNER, *Collection de reliques et pouvoir épiscopal au X^e siècle. L'exemple de l'évêque Thierry Ier de Metz*, dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 83 (1997), p. 323.

fondation privilégiée de son prédécesseur Thierry I^{er}. La présence de Richard de St-Vanne, le père spirituel de Poppon, mérite d'être soulignée. Il viendra encore pour la dédicace des autels de S^{te}-Marie et de St-Maurice dans la crypte le 31 mai 1046. La piété filiale de Poppon pour son maître est bien mise en valeur dans la *Vita Popponis* par la mention des lettres sur la charité envoyées par Richard à Poppon et que ce dernier voulut emporter dans son dernier séjour (27).

Le récit s'insère dans un corpus assez restreint de dédicaces d'églises autour de l'an mil (28). Dominique Iogna-Prat considère la *Dedicatio* comme l'un des premiers témoins chronologiques d'un type historiographique nouveau, le *De constructione-de consecratione ecclesie*, genre de panégyrique de monument, dont l'exemple le plus achevé sera le célèbre « Écrit sur la consécration de l'église de St-Denis » de l'abbé Suger (1081-1151) (29). Aux simples notices assez sèches de dédicaces, dont les exemples dans l'Empire sont nombreux (30), succède une vraie « célébration monumentale monastique » : les réformateurs monastiques contribuent à une exceptionnelle floraison monumentale. Poppon suit l'exemple de son maître Richard qui, dans l'au-delà, à en croire Pierre Damien, continuait pour sa peine à élever de vaines constructions de pierre (31).

Les revenus des deux *villae* assureront les frais d'entretien de l'édifice. À l'instar de l'apôtre Paul, Poppon est qualifié dans sa *Vi-*

(27) Ph. GEORGE, *L'hospitalité, la charité et le soin aux malades à Stavelot-Malmedy au Moyen Age (VII^e-XII^e siècles)*, dans *Revue Bénédictine*, 108 (1998), p. 315-330.

(28) D. IOGNA-PRAT, *Les moines et la « blanche robe d'églises » à l'âge roman*, dans *Actes des Journées romanes d'Estella*, sous presse, 2004, fait l'inventaire et un excellent commentaire des dédicaces d'églises. G. LOBRICHON, *Un traité anonyme sur la dédicace de l'église abbatiale de Saint-Germain d'Auxerre au début du XI^e siècle*, dans *Archéologie & architecture d'un site monastique (V^e-XX^e siècles). 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre, 2000, p. 19-23.

(29) Suger, *Œuvres*, I, Texte établi, traduit et commenté par Fr. GASPARRI, Paris, 1996 (*Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Age*, 37), p. 2, n. 1 : *Scriptum consecrationis*, nom donné par Suger, et le manuscrit Arsenal 1030 : *Dedicatio ecclesie*.

(30) K.J. Benz, *Untersuchungen zur politischen Bedeutung der Kirchweihe unter Teilnahme der deutschen Herrscher im hohen Mittelalter* (Regensburger Historische Forschungen, 4), Kallmünz, 1975.

(31) Cité par D. IOGNA-PRAT, *Les moines* [voir note 28].

ta de « savant architecte » *sapiens architectus* ⁽³²⁾, lui qui, à cheval, connut une conversion spectaculaire semblable à celle de l'apôtre des gentils, et qui rendra l'âme le 25 janvier 1048, précisément le jour de la Conversion de S. Paul. Toutefois peu de détails techniques sont donnés sur la construction elle-même. L'intérêt du récit est ailleurs. Sa signification profonde réside dans la célébration du lieu de culte comme « une manière de reliquaire résumant toute la géographie de la chrétienté » ⁽³³⁾. La spatialisation du sacré induit une forme de discours sur l'Église et sur la société chrétienne à l'âge roman. Pour la France un contre-discours d'hérétiques est relevé par Dominique Iogna-Prat dans différentes sources. En pays mosan des frémissements d'hérésie sont aussi détectables dans la *Vita Domitiani*, Vie de l'évêque Domitien de Tongres-Maastricht enseveli à Huy, rédigée vers 1066 ⁽³⁴⁾: Domitien y est présenté comme un évêque modèle en lutte contre l'hérésie, constructeur d'églises et archétype de sainteté dans une Église à l'ordonnance parfaite. La grande cérémonie de la consécration de la nouvelle collégiale romane de Huy par l'évêque de Liège Théoduin se déroule en présence de Libert de Cambrai, le successeur de Gérard de Cambrai; ce dernier, présent à Stavelot en 1040, fut un prélat en lutte avec les hérétiques d'Arras en 1025... et de rêver, avec l'imagination scientifique dont est capable l'historien, qu'outre une lecture déjà supposée de la *Vita Domitiani* lors de cette importante cérémonie de 1066, un discours clérical sur l'église-monument de Huy ait pu pareillement exister.

À Stavelot, si le rituel de dédicace proprement dit est passé sous silence — pourquoi s'en étonner puisque c'est un moine habitué à pareille cérémonie qui écrit? —, la cérémonie de consécration du cimetière est mieux décrite. Elle serait dans la pratique, selon Dominique Iogna-Prat, l'une des premières attestées dans les sources. Le rituel consiste en bénédictions et en aspersion tout le long d'un circuit effectué en compagnie des corps saints. Le roi porte finalement lui-même les reliques. La relation entre les villes et les reliques a depuis longtemps retenu notre attention: les villes les plus

(32) *Ibidem*. Cf. 1 Co 3,10 et G. BINDING, *Der früh- und hochmittelalterliche Bauherr als « sapiens architectus »*, 2^e éd., Darmstadt, 1998.

(33) *Ibidem*.

(34) Ph. GEORGE, *Vies & Miracles de saint Domitien (ca. 535-549), évêque de Tongres-Maastricht et patron de la ville de Huy*, dans *Analecta Bollandiana*, 103 (1985), p. 305-351, et 119 (2001), p. 5-32.

riches du moyen âge sont aussi celles qui ont les meilleures reliques ⁽³⁵⁾.

La création d'un marché en rapport avec le jour de la dédicace d'une église est habituelle. Jusqu'au milieu du 12^e s., on n'a plus de trace de ce marché, ce qui a fait émettre certaines doutes sur sa survivance. La première monnaie conservée de Stavelot date précisément du règne de Henri III ⁽³⁶⁾. La concordance entre les grandes fêtes religieuses et les foires est frappante.

Le diplôme pour Stavelot confirme les dispositions prises par l'empereur et relatées par la *Dedicatio*: le souverain confirme à l'abbaye les biens qui lui ont été donnés ou restitués par les rois et empereurs, ses prédécesseurs, ainsi que les biens récemment acquis par échange, la garantit contre les exactions des avoués et décide qu'il ne doit y avoir qu'un abbé pour les deux monastères. Ici il s'agit des recommandations de la bulle papale de Grégoire V ⁽³⁷⁾. À la demande de l'abbé, Henri III réaffirme la prépondérance de Stavelot sur Malmedy, monastères unis sous un seul et même abbé ⁽³⁸⁾. Cette union des deux établissements s'insérait dans la tradition ⁽³⁹⁾. L'injonction aux Malmédiens était claire; elle intervenait après un attendu qui en disait long sur leurs velléités d'indépendance ⁽⁴⁰⁾. La *Vita Popponis* précise que les visées séparatistes de Malmedy furent ainsi publiquement condamnées ⁽⁴¹⁾. Désormais, les moines de Malmedy étaient tenus de prononcer leurs vœux à Stavelot ⁽⁴²⁾. Quant à l'élection abbatiale, elle se déroulerait dans la maison principale, à Stavelot ⁽⁴³⁾.

(35) Ph. GEORGE, *Reliques et arts précieux* [voir note 19], p. 30 sv. Récemment notre communication aux Journées lotharingiennes de Luxembourg consacrées à *La frontière*, 2 octobre 2002, *Reliques et frontières sacrées en pays mosan*, à paraître.

(36) B. KLUGE, *Deutsche Münzgeschichte* [voir note 17], p. 256 n° 400.

(37) HR 89.

(38) *ut unius abbatis regimini sicut jugiter permansit utrumque sit subjectum cenobium*, HR 102.

(39) *quod a temporibus sancti Remagli adhuc manet inconvolsum*, HR 102.

(40) *Et quoniam monachi alterius cenobii id est Malmundarii sancita antiquorum regum vel imperatorum non suffecerunt et sub duobus abbatibus rescindere eadem monasteria laboraverunt*, HR 102.

(41) *Malmundarium insuper, quod praefato loco tam attinere quam adiacere semper habuit, ut firmiter ad eundem locum respiceret, per scriptum imperiale sententiam posuit*, c. 22.

(42) *Sed et beatus Poppo, ut Malmundarienses professionis suae sponsonem apud Stabulauis agerent, perpetua lege stabilit*, c. 22.

(43) Cf. HR 102, 111, 113, et 126.

C'est de l'abbatit de Ravenger (980-1008) que datent les deux premiers privilèges pontificaux conservés, qui émanent de Grégoire V (996) et de Sylvestre II (1001). Le pape confirme aux monastères toutes leurs possessions ainsi que la libre élection de leur abbé commun. La demande a été faite par l'abbé Ravenger ⁽⁴⁴⁾. L'acte fait référence aux diplômes précédents des rois mérovingiens, carolingiens et ottoniens; il cite surtout un long passage du dernier diplôme d'Otton II de 985 ⁽⁴⁵⁾. On retrouve la même démarche chez Sylvestre II en 1001 ⁽⁴⁶⁾. Le privilège apporte une garantie supplémentaire pour l'abbaye, celle de la protection papale (*tuitio*) ⁽⁴⁷⁾, avec la clause habituelle d'anathème qui renforce l'efficacité du document ⁽⁴⁸⁾. Quant à l'élection abbatiale, la règle de la préférence stavelotaine est introduite. La bulle de Grégoire V sera également presque entièrement reprise dans le privilège de Léon IX en 1049 ⁽⁴⁹⁾. Il est intéressant de constater qu'une fausse bulle ⁽⁵⁰⁾ a été confectionnée vers 1089, date basée sur une comparaison d'écriture ⁽⁵¹⁾.

Par ailleurs nous avons mis en évidence l'impact du culte de S. Remacle sur celui de son réputé disciple, S. Hadelin, dans la collégiale de Celles ⁽⁵²⁾. Au début du 11^e s., la *Vita Hadelini* ⁽⁵³⁾ évoque

(44) *Ravengero religioso abbati [...] peticio tua*, HR 89.

(45) HR 85.

(46) HR 91.

(47) *sub eadem immunitatis nostre tuitione abbatem semper habeant*, HR 91.

(48) *privilegio nostre auctoritatis muniremus*, HR 89; *per hujus nostri apostolici privilegii constitutum sancimus atque decernimus*, HR 89. Sur l'anathème à Stavelot-Malmedy, Ph. GEORGE, *Maledictio adversus ecclesiae Dei persecutores. À propos d'un ouvrage récent*, dans *Revue Belge de Philologie & d'Histoire*, 73 (1995), p. 1011-1017.

(49) HR 110.

(50) HR 90.

(51) J. STIENNON, *L'écriture diplomatique dans le diocèse de Liège du XI^e au milieu du XIII^e siècle. Reflet d'une civilisation*, Paris-Liège, 1960, p. 130, 141, 179 et 191: même main que HR 126 de 1089.

(52) Ph. GEORGE, *Hadelin, saint mosan par excellence. Pour une histoire de son culte*, dans *Catalogue de l'exposition Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, 1988, p. 73-85.

(53) Sur l'auteur (anonyme) et la date de la *Vita Hadelini*, cf. A. DIERKENS, *Un aspect de la christianisation de la Gaule du Nord à l'époque mérovingienne. La « Vita Hadelini » et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont*, dans *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, Munich, 8 (1980), p. 613-628, et J. MEYERS, *La Vita Hadelini*, dans *Catalogue de l'exposition* [voir note 52], p. 51-64. Selon nous la *Vita* pourrait avoir été rédigée en vue de la transla-

les rapports d'Hadelin et de son maître Remacle. Le chapitre 8 de la *Vita Hadelini* reflète sans doute l'expérience personnelle de l'hagiographe: « Or, la réputation de la sainteté et de la sainte communauté de son guide, Remacle, établie au monastère de Stavelot, parvint jusqu'à lui. De partout, on s'appliquait à affluer vers Remacle, comme les abeilles vers la ruche; plus d'un désirait se joindre aux serviteurs du Tout-Puissant; d'autres voulaient confier leurs enfants pour qu'on leur apprît les arts libéraux, ou mieux, les règles monastiques, et les destinaient au service permanent de la communauté; beaucoup aussi cherchaient à offrir une partie de leurs ressources et revenus pour subvenir aux besoins des saints. Aussi, Hadelin lui-même, toujours désireux de lui rendre visite et de lui témoigner son affection, s'appliquait à venir souvent chez S. Remacle. Ils s'entretenaient de leurs lectures sacrées et, en vivant là-bas, Hadelin se nourrissait des fruits du paradis. On sait d'ailleurs qu'il a été inséré dans la liste des hommes illustres qui y est exposée en évidence sur l'autel et qui dit: "Voici les noms de ceux qui furent les premiers, avec S. Remacle, à habiter le monastère de Stavelot: S. Remacle, S. Hadelin, S. Théodard, S. Lambert, et celui qui fut sans conteste son fils spirituel dans le baptême, S. Hubert, lui aussi un chrétien d'une infinie sagesse et beaucoup d'autres" »⁽⁵⁴⁾.

Le 4 mars 1042, deux ans après la dédicace de la nouvelle abbatiale de Stavelot, fut retrouvé l'ancien tombeau de S. Remacle. Le récit de cette découverte, que nous appelons l'*Inventio Stabulensis*, est également rapporté par un témoin oculaire⁽⁵⁵⁾. Des restes de chair en poussière et une fiole de sang de S. Remacle étaient restés dans le tombeau, et sont incorporés dans les nouvelles constructions derrière l'autel. La découverte a lieu en l'absence de Poppon, Pierre étant doyen du monastère de Stavelot; le moine Gonthier intervint

tion des reliques du saint par Wazon en 1046 dans la nouvelle châsse et dans la nouvelle église romane édifiée.

(54) Il s'agit d'un diptyque de Stavelot, aujourd'hui perdu, où sont consignés tous ces noms, passage recopié et amplifié par l'auteur des *Notae Aureavaulenses*, ou peut-être source commune (J. MEYERS, *La Vita Hadelini* [voir note 53], p. 63, n. 24).

(55) Sur le genre littéraire des « inventions », cf. A.-M. HELVETIUS, *Les inventions de reliques en Gaule du Nord (IX^e-XIII^e siècle)*, dans *Les reliques. Objets, cultes, symboles*. Actes du Colloque de Boulogne, éd. Ed. BOZOKY & A.-M. HELVETIUS, Turnhout, 1999, p. 293-311.

pour récupérer les reliques. La tradition manuscrite est semblable à celle de la *Dedicatio* (HR 103).

On en conserve la relation suivante ⁽⁵⁶⁾:

(56) « *Praeterea eodem adhuc abbate vita comite, infra biennium dedicationis praescriptae, repertum est patroni nostri sepulchrum plurima intercapedine temporum impediende nobis celatum. Inventum quippe est IV. nonas martii diebus sacrae quadragesimae, desiderii nostris superna gratia favente, vero indicio omnique summorum ambiguitate. Nam sicut a patribus nostris veredica relatione est relatatum scriptoque proditum, Goduinus qui quartus in regimine loci beato confessori abba successit, ab oratorio S. Martini ubi prius humatum continebatur in monasterium principale SS. Apostolorum Petri et Pauli ab ipso sagaci industria constructum ac consecratum, officiosa devotione VII. calendas julii transtulit, quaeque etiam in tam magnifico negotio expediebant congruo honore efficaciter adimplevit. Siquidem lecticam auro argentoque suis expensis digna decoris praerogativa fabricatam praeparavit, in quam jam arida ossa a corrupta ejus carne sequestrata locavit, retroque altare praescriptorum apostolorum in sublime, ut esset omnibus evidens condigno apparatu statuit, sinceritate etiam ejusdem benignae devotionis in tumulo ejus impendit, quia subtus eam in inferiori parte terrae commendavit, pavimentoque firmo ad tutelam fidelibus posteris non ignava fide munivit. Sed invalescente persecutione paganorum atque Lotharingiam provinciam ceterasque frequenter hostili immanitate atque incursione vastante, postque praedictum monasterium ab invisa gente Danorum est combustum, et ideo casum minante ab abbate Odilone propensiori opere atque eminentiori in ipsis fundamentis est restauratum. Nullum sepulchrum irrogatum est impedimentum, quia latitudo eadem totius detrimenti tulit occasionem. Noviter autem et ipsum dirutum excellentiorique gratia, longitudine, latitudine, crassitudine, sumtuosque decore praesens restitutum, sed a fundamentis duorum seclusum, multorum abolita est memoria monumentorum inibi positorum, insuper patroni nostri generali atque inevitabili jure mortalitatis veritate patrum sublata priscorum. Diversarum etiam rerum impediunt nunc species maceriarum dilapsarum ruderumque congesta congeries, pavimentorum novorum super inducta planities, subinde telluris herbidae sub nudo aere insolitarum foecunditatum ubertates, plurimaeque varietatum objectae imagines. Nam patrum nostrorum relatione ex eo fidem opinio nostra conceperat, sed ad confirmandum veritatis argumentum, facultas non suppetebat, quia designatus locus aevo cesserat, ruinaque murorum altarisque omnia vestigia quaerendi abstulerat; sed postquam ea impedimenta fuerunt extrusa, desiderii nostri repensatur gratia, atque apparuit quod diu quaerebamus multa indagine adhibita. Ergo postquam invenimus, ut aequum dignumque erat, divinae dispensationi gratias immensas retulimus, et dum urgente necessitate a terra machinantibus inibi congruentibus elevamus, excepto demolitae carnis ejus pulvere sanguinem ejus, quasi in futurae resurrectionis gloria reservatum, in vitrea ampulla subtus illud stabilitum invenimus. Ad quam recipiendam dum inconsulta aviditate properatur, rationique prudenti renititur, peccatis nostris machinantibus, sacrum vas conlapsum colliditur, ipsumque pretiosum thesaurum negligentia maxima agente sparsim super terram effunditur; sed superna gratia interveniente ac vires nostras reparante, spem nostram nimio moerore dissolutam, bona fiducia refovenus, ipsumque cruorem diligenti cautela et examinatione cum ipsa terra recolligimus, et quia privatis publicisque nostris*

En outre, deux ans après la dédicace susdite, alors que l'abbé [Poppon] était encore en vie, on découvrit la tombe de notre patron, qui nous était cachée, vu le très grand éloignement dans le temps. Elle fut découverte le IV des nones de mars [4 mars 1042], à l'époque du carême, la grâce d'en haut accédant à nos désirs: un signe en attesta l'authenticité, et toute hésitation fut balayée.

En effet, comme le rapporte une authentique tradition de nos pères qui a été mise par écrit ⁽⁵⁷⁾, Goduin ⁽⁵⁸⁾, qui fut le quatrième abbé à succéder au bienheureux confesseur dans le gouvernement de la maison, transféra le saint avec respectueuse dévotion, le VII des calendes de juillet [25 juin], de l'oratoire de St-Martin, où il se trouvait d'abord enseveli, dans l'église principale des saints apôtres Pierre et Paul qu'avec un art éclairé il avait lui-même construite et consacrée.

Avec les honneurs de circonstance, il accomplit exactement tout ce qui devait l'être en une tâche aussi élevée. En effet, il fit exécuter à ses frais, honorifique prérogative, une châsse faite d'or et d'argent, dans laquelle il plaça les os desséchés, nets des chairs corrompues, et la plaça haut en arrière de l'autel des susdits apôtres Pierre et Paul, pour que, dans son bel appareil, elle soit visible de tous. Avec la même authentique pieuse dévotion, il s'occupa de sa tombe: il la mit en valeur, dans le sol, sous la châsse

cunctorumque ortodoxorum commodis necessarium spiritualiter providebamus, in theca modica fideliter servandum recondimus. Locus autem sanctificationis atque inventi sarcofagi, quia digna ibi veneratione non fas erat excoli, nam pervius aditus atque exitus arcebat claustris, insuper morosa deliberatione intercedente, omnes reliquias dispersione acta non fuit possibile ad plenum recipi, decretum est praesentibus, absentibus atque futuris, quod residuum ex eis inibi restabat hac ratione memoriae commendari. Nam infra muralem parietem in medio occultus arcus cementaria arte compilatus, pavementumque a loco illo sublatum atque propter tenacem soliditatem non adeo adhuc reperimus partitione dissolutum desuper reponitur, ut pia fide quaerentibus veritatis indicium certa astipulatione pandatur. Hujus rei tot adhuc testes sunt incolumes quotquot ipsa die extitere praesentes. Testimonium quidem perhibet Gonterus, cui creditum est tanti mysterii sacramentum attrahere, qui praecepto Petri decani nunc autem abbatis in virtute sacrae obedientiae cruentatis manibus lipsanas dispersas praesumpsit recipere, atque ad custodiendum fideliter in conclavi memorato retrudere. At ubi praedictus domnus abbas, cujus haec absentia gesta sunt rediens agnovit, omnipotentis Dei gratiam dignis laudibus extulit, atque ipsum loculum cum pulvere, sanguine, cinere retro altare praedictorum apostolorum summa curiositate atque honore tumulandum tradidit, nec non ad recolendam tam praecipuam sanctificationem in posterum vario lapide marmoreo desuper strato eleganter decorare jussit » (HR 103).

(57) HERIGER, c. 56: « Subinde Goduinus annis et morum maturitate grandaevis, qui etiam sancti viri corpus transtulit, et in ecclesia beati Petri locavit, lectum illius auro argentoque decoravit. » MGH, SS, 7 (1845), éd. R. KOEPLER, p. 189.

(58) Goduin, abbé de Stavelot-Malmedy (ca. 676-690). Le fait que Goduin soit considéré comme le quatrième abbé nous ramène également à la chronologie adoptée par Hériger.

et, avec une fidélité active, il la recouvrit d'un solide pavement pour la protéger en vue des futurs fidèles. Mais les persécutions des païens augmentant, leurs cruelles agressions et incursions dévastant de façon répétée la Lotharingie et les autres provinces, notre église, après qu'elle eut été incendiée par le détestable peuple des Danois ⁽⁵⁹⁾, menaçant ruine à cause de cela, fut entièrement restaurée sur ses fondations par l'abbé Odilon ⁽⁶⁰⁾ et transformée en un édifice plus étendu et plus élevé. Aucun empêchement ne fut invoqué pour les sépultures, car l'ampleur même [de l'édifice] nécessita une complète destruction.

Récemment, [ce nouvel édifice] lui-même fut abattu. Et l'actuel a été refait beaucoup plus beau, plus long, plus large, plus ample, plus somptueux, mais à l'écart des fondations des deux autres. Le souvenir de nombreux monuments qui s'y trouvaient s'est perdu, en plus de celui de notre patron, par la loi générale et inévitable de tout ce qui est mortel, enfouissant en même temps la mémoire de nos anciens pères.

Tout empêche qu'on se représente les choses: [ici] les amoncellements de matériaux éparpillés et de décombres, [là], les nouveaux pavements placés par dessus, ou encore, en plein air, la végétation étonnamment dense de la terre herbeuse, et les multiples images qui se montrent à nous.

En effet, notre croyance s'était formée à partir de la relation de nos pères, mais il manquait de quoi nous confirmer que nous étions dans le vrai, car l'endroit désigné avait disparu depuis un certain temps, et la ruine des murs et de l'autel avait enlevé toutes les traces qui eussent pu diriger la recherche. Mais après que tous ces empêchements furent éliminés, notre désir trouva satisfaction et ce que nous recherchions depuis longtemps nous apparut au prix d'une recherche acharnée.

Quand nous eûmes trouvé, nous rendîmes grâce infiniment au divin dispensateur: c'était juste et digne. Il nous fallut recourir dans l'urgence sur place à des machines appropriées pour déterrer. A part les cendres de sa chair disparue, nous trouvâmes son sang, conservé, comme en vue de la gloire de la résurrection future, dans une ampoule de verre, et placé dessous.

Comme on se précipitait avec une folle avidité pour la prendre, et qu'on ne s'en remettait pas à une raisonnable prudence, le récipient sacré tomba et se cassa, par l'œuvre de nos péchés. Le précieux trésor, à cause de cette énorme négligence, se répandit tout à l'entour sur la terre. Mais la grâce d'en haut intervenant et nous redonnant force, nous rallumâmes avec confiance notre espoir ruiné par l'excès du chagrin, et nous recueillîmes avec d'infinies précautions et attention ce sang avec de la terre. Comme nous prévoyions spirituellement le nécessaire pour nos avantages privés et communs, et ceux de tous ceux qui ont la vraie foi, nous plaçâmes le tout dans un petit coffret en vue de le conserver fidèlement.

(59) Par deux fois les moines de Stavelot ont dû fuir devant les Normands en 881 et vraisemblablement en 885, cf. A. D'HAENENS, *Les invasions normandes en Belgique au IX^e siècle*, Louvain, 1967, p. 54 et 132, et Ph. GEORGE, *La vie quotidienne à Stavelot-Malmedy autour de l'an mil. Moines & société à travers les Miracula Remacli*, dans *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, 111 (2000), paru en 2003, p. 15-58.

(60) Odilon de Gorze, abbé de Stavelot-Malmedy (938-954).

L'endroit sanctifié où fut trouvé le sarcophage ne pouvait être vénéré comme il l'eût fallu, parce que l'accès et l'issue du cloître l'empêchaient; après un débat où prévalut le chagrin, il [apparut] impossible, une fois faite la dispersion, de reprendre toutes les reliques. On décida, pour les présents, pour les absents et pour les générations futures, que ce qui resterait là de ces reliques serait confié au souvenir de la manière que voici: au pied de la paroi, au milieu, un arc caché fut maçonné, et on plaça par-dessus un pavement que l'on remonta de cet endroit et que l'on démonta par morceaux, car il était solide et tenace — nous n'en avons jamais vu de tel — afin de signaler, d'une manière garantie et sûre, un indice de la vérité à ceux qui cherchent de bonne foi et pieusement.

Tous ceux qui étaient présents ce jour-là, témoins de l'événement, sont encore en vie. Gonthier en témoigne, lui qui a obtenu de toucher le sacrement d'un si grand mystère, lui qui, sur l'ordre du doyen Pierre, aujourd'hui abbé, selon le précepte de la sainte obéissance, osa recueillir de ses mains ensanglantées les reliques dispersées, et les enfermer dans le coffre dont il a été question, pour qu'elles y soient fidèlement conservées.

Lorsque, à son retour, le susdit seigneur abbé apprit ce qui s'était passé en son absence, il exalta la grâce de Dieu tout-puissant par de belles louanges et il fit mettre ce coffret avec la poussière, le sang et la cendre, derrière l'autel desdits apôtres pour qu'il y soit enseveli honorablement et avec le plus grand soin. Et, en vue de rappeler à l'avenir une si grande sanctification, il ordonna aussi de le décorer avec élégance d'une dalle de différents marbres qu'on placerait dessus ».

Plusieurs éléments du récit méritent commentaires: l'époque, les intervenants, et le culte des reliques de Remacle.

L'époque tout d'abord.

L'expression *infra biennium dedicationis praescriptae* doit être traduite par rapport à notre époque: « en-deçà de deux ans de la dédicace mentionnée », soit 1042. Tous les commentateurs, sauf les Bollandistes et les éditeurs Halkin et Roland⁽⁶¹⁾, l'ont ainsi traduite, et la tradition manuscrite où l'*Inventio* suit immédiatement la *Dedicatio*, confirme aussi cet ordre chronologique. L'*Inventio* décrit des gravas à Stavelot et surtout des travaux dans la nouvelle abbatale pour placer derrière l'autel majeur les reliques découvertes. Beaucoup d'églises ont été dédicacées bien avant leur achèvement. La plupart des autels de la crypte ne seront dédicacés qu'après 1040⁽⁶²⁾. La découverte pourrait être interprétée comme un événement propre à relancer le culte du saint: selon les termes utilisés, du *loculus* au *locus*, des reliques au lieu sacré de sépulture, et plus largement au monastère.

(61) Deux ans auparavant selon eux, soit 1038.

(62) Ph. GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy* [voir note 3], p. 76-92.

Ensuite, les intervenants.

Gonthier « l'inventeur » pourrait aussi être l'auteur du texte selon les usages de l'époque. L'hagiographe parle de lui à la troisième personne et insiste sur la réalité de la découverte, sur son témoignage direct et... sur sa maladresse qui a entraîné le bris du verre avec le sang de Remacle. De là à faire de Gonthier, comme le fait Dom Berlière ⁽⁶³⁾, le coûtre de l'abbaye est sans doute un peu excessif et ne repose sur aucune source historique complémentaire. Bien sûr on sait le coûtre particulièrement préoccupé du trésor de l'église — l'exemple le plus fameux à Stavelot est Erlebald, le frère de Wibald ⁽⁶⁴⁾ —, mais les reliques font partie du quotidien médiéval et un autre membre de la communauté peut très bien être intervenu. Comme la *Dedicatio*, la rédaction de l'*Inventio* est faite à la première personne du pluriel, sauf le passage relatif à Gonthier. Doit-on supposer que les deux textes sont du même auteur? Le style nous paraît devoir les distinguer. Cependant les faits semblent être relatés par des témoins directs des événements qui écrivent après 1048. Nous aurions tendance à émettre l'hypothèse que l'*Inventio* fut rédigée un peu postérieurement mais elle se fonde sur des sources sûres, indépendamment des *topoi* hagiographiques habituels qui insistent toujours très lourdement sur le fait. L'argument du silence est périlleux. Il faut toutefois faire remarquer que c'est S. Juste qui est mentionné comme le patron de Malmedy lors de la dédicace. Aucune mention, par contre, d'Agilolf, saint malmédien inventé vers 1062 et offert à Cologne, ni de Quirin et de ses compagnons, dont le culte nous semble démarrer à la même époque. Enfin nous placerions volontiers après 1062 le pseudo-inventaire des reliques de Malmedy par Poppon, même s'il est daté de 1042 car la tradition manuscrite en est tardive.

Il est impossible de faire de Pierre, doyen du monastère, un abbé de Stavelot-Malmedy, sur la seule base de la mention du récit « *praecepto Petri decani nunc autem abbatis* », c'est-à-dire « sur l'ordre du doyen Pierre, aujourd'hui abbé ». D'abord Pierre peut être devenu abbé d'un autre monastère, personnage suffisamment connu pour que l'on se dispense d'en dire davantage: on sait la pépinière

(63) U. BERLIÈRE, *Abbaye de Stavelot-Malmedy*, dans *Monasticon belge*, 2, Province de Liège, 1928, p. 80.

(64) Ph. GEORGE, *Erlebald († 1193), gardien des reliques de Stavelot-Malmedy*, dans *Le Moyen Age*, 90 (1984), p. 375-382.

que fut Stavelot à l'époque de Poppon pour la réforme monastique, et surtout parce que cette information entre en contradiction avec la *Vita Popponis* où l'hagiographe décrit Poppon sur son lit de mort confiant son monastère chéri à son disciple Thierry. Difficile d'intercaler Pierre dans la liste abbatiale comme l'a fait Ursmer Berlière et après lui François Baix. Le rôle du doyen Pierre est mis en évidence. Sa qualité de doyen mérite un commentaire. Comme c'est le cas dans beaucoup d'abbayes⁽⁶⁵⁾, nous ne conservons pas de coutumier propre à Stavelot-Malmedy⁽⁶⁶⁾. Il faut donc travailler par comparaison et aussi déterminer à travers les autres sources des éléments qui nous permettent d'appréhender la vie intérieure de l'abbaye ardennaise. Au cours des 10^e et 11^e s. l'abbaye va subir l'influence de deux mouvements monastiques profonds issus respectivement de Gorze et de St-Vanne de Verdun. Sans entrer dans le détail et dans l'examen des coutumes à Stavelot-Malmedy qui pourrait faire l'objet d'un article à part entière, la réforme de Gorze se caractérise par « la volonté d'agir, le désir d'une réanimation en profondeur de la ferveur et de la piété »⁽⁶⁷⁾. Le moine Odiilon de Gorze appelé à devenir abbé de Stavelot a sans doute voulu y transplanter les coutumes qu'il connaissait. Les recherches de Dom Anselme Davril et de Dom Lin Donnat ont pu déterminer que Gorze à sa restauration relevait du groupe dit « franc » des coutumiers monastiques⁽⁶⁸⁾.

(65) Un exemple parmi d'autres est l'Entre-Sambre-et-Meuse où aucun coutumier ne nous est conservé pour les 10^e-11^e s. Cf. A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VI^e-XI^e siècles)*. Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge (Beihefte der Francia, 14), Sigmaringen, 1985, p. 333.

(66) *Corpus consuetudinum monasticarum*, éd. HALLINGER (K.), Siegburg, 1 (1963), p. LX-LXXIV, et *Repertorium fontium historiae medii aevi*, 3, Fontes, Lettre C (*Consuetudines monasticae*), Rome, 1970, col. 624-632 (notice rédigée par Dom K. HALLINGER). Dom Lin Donnat l'incorpore dans une zone qu'il propose de nommer « zone franque » où il observe des usages communs dérivés sans doute d'un coutumier commun.

(67) M. PARISSÉ, *Le nécrologe de Gorze. Contribution à l'histoire monastique*, Nancy, 1971, p. 20.

(68) Depuis sa parution en 1950/51, la thèse de Dom Kassius Hallinger, *Gorze/Kluny*, a fait l'objet de réajustements (L. DONNAT, *Vie et coutume monastique dans la Vita de Jean de Gorze*, dans *L'abbaye de Gorze au X^e siècle*. Études réunies par M. PARISSÉ & O. G. OEXLE, Nancy, 1993, p. 174); elle est à la base de la publication du *Corpus consuetudinum monasticarum*, éd. K. Hallinger, Siegburg, 12 tomes parus, 1963-1987 et continuation. Au 10^e s., on distingue le

Après l'abbé, chef de la communauté, on trouve divers officiers: le doyen le seconde à l'intérieur du monastère, et joue un rôle équivalent à celui de l'actuel prieur; c'est le doyen qui tient la première place pendant l'absence de l'abbé; le prévôt s'occupe des affaires extérieures (gestion des biens, récupération des domaines aliénés, comptes) ⁽⁶⁹⁾. Michel Parisse résume bien la question: « Gorze se démarque de Cluny en donnant au doyen un rôle important après l'abbé à la tête de la communauté monastique, mais dans les témoignages des chartes, le prévôt, qui est ici un intendant et non un prieur, est toujours cité en second, avant le doyen [...]. C'est donc bien la mise en place d'un prévôt qui représente l'élément nouveau introduit dans le monastère par le groupe des clercs issus des chapitres lorrains et convertis à la vie monacale. Ces nouveaux moines ont donné une place importante à celui d'entre eux qui avait la responsabilité du temporel; ce faisant ils ont déchargé l'abbé de ce souci [...] ⁽⁷⁰⁾ ». Le phénomène se produit à Stavelot-Malmedy; la fonction de doyen, que Cluny avait écartée, y subsistera jusqu'au 12^e s. ⁽⁷¹⁾. Le doyen seconde l'abbé dans sa tâche; au 12^e s., le terme *prior* ⁽⁷²⁾ apparaît, équivalent au *decanus* ⁽⁷³⁾. Sa tâche est peut-être la mieux mise en lumière sous l'abbatiat de Wibald, quand le doyen Robert a la charge de la communauté et qu'il est l'interlocuteur privilégié de l'abbé en voyage.

groupe *clunisien* de coutumes et le groupe appelé *franc*. Ces dernières sont en usage à Fleury, Saint-Maximin de Trèves, Saint-Emmeran de Ratisbonne, Fulda, Saint-Gall, Einsiedeln, et... Gorze. Ses tendances sont plutôt conservatrices. Cf. Dom L. DONNAT, *Les coutumes monastiques autour de l'an mil*, dans *Religion & culture autour de l'an mil. Royaume capétien et Lotharingie*. Études réunies par D. IOGNA-PRAT & J.-Ch. PICARD, Actes du colloque *Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil*, Paris, 1990, p. 17-24.

(69) À Cluny, la compétence des charges de doyen et de prévôt est inversée; cf. L. DONNAT, dans *L'abbaye de Gorze* [voir note 68], p. 177. Pour Michel Parisse, à Gorze, « le doyen est bien le responsable religieux après l'abbé, mais pour l'Empire le prévôt chargé de l'intendance a une place importante, qui le fait citer en second dans les actes où sont traitées les affaires. Le prieur n'apparaît qu'au 12^e s. À Cluny il y a un prieur après l'abbé et pas de correspondant du prévôt de Gorze ».

(70) M. PARISSÉ, *L'abbaye de Gorze dans le contexte politique et religieux à l'époque de Jean de Vandières*, dans *L'abbaye de Gorze* [voir note 68], p. 22.

(71) HR 137 (1133), 184 (1146) et en 1152, le doyen Robert est élu sous l'abbatiat de Wibald; cf. HALLINGER, *Gorze/Kluny*, p. 815 et 848.

(72) HR 128.

(73) En comparant HR 148 et 157, HR 181 et 186.

Quant à la réforme richardienne, c'est le retour à la ferveur monastique, le combat contre la tutelle laïque — en particulier les exactions des avoués —, sur les abbayes, le tout dans l'esprit du mouvement pré-grégorien dont on connaît les liens avec la Lorraine (74). On ne dispose d'aucunes coutumes, ni d'aucunes constitutions pour caractériser la réforme de Richard de St-Vanne (75), et c'est dans les sources narratives des abbayes réformées qu'il faut puiser les informations et réunir les caractères généraux sur le genre de vie préconisé par Richard et, à travers lui, par Poppon. Les idées de Richard sont influencées par un idéal ascétique issu de Benoît d'Aniane et par l'enseignement tout pétri des traditions carolingiennes de Gerbert qu'il a pu recevoir à Reims.

Reste à étudier l'objet principal de l'*Inventio*: l'ancien lieu de sépulture de S. Remacle et le culte de ses reliques.

Selon le moine-chroniqueur stavelotain François Laurenty († 1650), le lieu de sépulture de S. Remacle était dans la salle capitulaire à l'emplacement de l'ancien oratoire de St-Martin. Une inscription en commémorait le souvenir: + *Quisquis humum docta variatam conspicias arte/ Flectu genu tali est dignus honore locus/ Praesulis hoc tumulo iacerunt ossa Remacli/ Ossa inhonorato non retinenda solo/ Nobile depositum tellus servauit honore | Artibus agnoscens numen inesse sacri/ Reddidit intactum, fuluo quod dignius auro/ Concederet artificis docta labore manus | Hinc igitur moueas gressus actusque prophanos | Acceptum superis hunc venerare locum* (76). Les bénédictins Martène et Durand ont vu l'emplacement: « Le chapitre est bâti dans le lieu où étoit autrefois l'oratoire de St Martin, il est petit et très ancien [...]. C'est dans ce lieu-là que S. Remacle a été enterré, et on y voit encore son tombeau sur lequel on a gravé les

(74) H. DAUPHIN, *Le bienheureux Richard* [voir note 9], p. 335 sv.; J. STIENNON, *Cluny et Saint-Trond au XII^e siècle*, dans *Anciens Pays & Assemblées d'États*, 8 (1955), p. 55-86, et A.-M. HELVETIUS, *Aspects de l'influence de Cluny en Basse-Lotharingie aux XI^e et XII^e siècles*, dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal Luxembourgeois*, 106 (1991), p. 49-68. A. DIERKENS (*Abbayes* [voir note 65], p. 340-341) fait une synthèse de la réforme de Richard de Saint-Vanne essentiellement d'après l'ouvrage de DAUPHIN.

(75) Cf. *Corpus Consuetudinum Monasticarum* [voir note 66], 7, 1, p. 201 et 3, p. 381-426. Description de ces coutumes par DAUPHIN, *Le bienheureux Richard* [voir note 9], p. 334.

(76) LIÈGE, ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Fonds de Stavelot-Malmedy*, I, n° 542, f° 75r.

vers suivants [...] », ceux retranscrits par Laurenty (77). C'est l'endroit primitif de sépulture.

Quant au sang découvert ici, S. Remacle n'est pas un martyr mais cela n'empêche pas l'hagiographe de décrire une fiole contenant du sang de l'abbé. Pourquoi s'en étonner? La vue du sang lors d'une invention n'est-elle pas plus saisissante et encore plus spectaculaire (78)?

L'environnement cultuel du patron de l'abbaye est soigné: les autels de la nouvelle abbatale ne sont pas dédiés au hasard. Outre le maître-autel dédié en 1040, on peut supposer dans l'abbatale de Poppon l'existence de six autels, trois de part et d'autre de celui-ci. À gauche, ceux de S. Martin, S. Benoît et S. André, consacrés aux alentours de 1046; à droite, ceux de S. Étienne, S. Éloi et S^{te} Catherine, dont on ignore la date de consécration. Soit un total, très symbolique, de sept autels (79). À l'étage de la tour, dans la chapelle dédiée à S. Michel (80), l'autel de l'Archange fut consacré en

(77) E. MARTÈNE & U. DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, 2, Paris, p. 156-157. Cf. aussi W. HARLESS, *Der Reliquien- und Ornamentenschatz der Abteikirche zu Stablo*, II, dans *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, 46 (1869), p. 138; L. NAVEAU DE MARTEAU & A. POULLET, *Recueil d'épithètes de Henri van den Berch, héraut d'armes Liège-Looz de 1640 à 1666*, 2 (1928), n° 2251, et Fr. BAIX, *Saint Remacle. Culte & reliques*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy*, 18 (1954), p. 24.

(78) À l'instar de Sulpice Sévère de sa *Vita Martini*, on pourrait discourir sur l'assimilation d'une vie austère à un martyr. Un siècle plus tard les *Miracles* de saint Mengold de Huy apportent un bel exemple de découverte d'un lieu de sépulture d'un martyr révélé par du sang (Ph. GEORGE, *Les Miracles de saint Mengold de Huy, témoignage privilégié d'un culte à la fin du XII^e siècle*, dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 152 [1986], p. 25-48).

(79) Restent quatre autels, de mention plus récente, deux sur le jubé (S^{te} Trinité et S^{te} Croix) et deux dans la nef (S. Poppon (1626) et S. Jean-Baptiste). Comment se présentaient-ils originellement? Cf. L.-Fr. GENICOT, *Un « cas » de l'architecture mosane: l'ancienne abbatale de Stavelot. Contribution à l'étude de la grande architecture ottonienne disparue du pays mosan*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments & des Sites*, 17 (1967-1968), p. 109 pour diverses hypothèses. Leurs titres incorporent des noms de martyrs. Les références ci-dessous sont faites à cet article, mais on mentionnera aussi L.-Fr. GENICOT, *Entre France et Rhénanie, l'abbatale de Poppon à Stavelot*, dans *Actes des 7^e Journées lotharingiennes, Productions et échanges artistiques en Lotharingie médiévale*, Luxembourg 1992, dans *Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, 110 (1994), p. 47-62.

(80) Dans une chapelle haute comme c'est l'habitude. Abondante littérature sur la question dans C. HEITZ, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963, p. 226-228.

1087⁽⁸¹⁾. Les titres des autels fondés à l'époque de Poppon ne manquent pas d'intérêt⁽⁸²⁾: au maître-autel, Pierre, Paul et Remacle, c'est-à-dire le patronyme originel, doublé du nom du saint héros local. À gauche Martin, l'archétype des confesseurs, et Benoît, le père du monachisme, André dont le culte est attesté aux 10^e-11^e s. dans l'Empire⁽⁸³⁾. À droite, Étienne qui remplace peut-être un autre titre originel⁽⁸⁴⁾ et Éloi, l'évêque dont les liens avec Remacle sont connus⁽⁸⁵⁾, enfin Catherine, la vierge. Dans la crypte, l'autel central est consacré en 1046 à la Vierge; lui répondaient de part et d'autre l'autel d'un martyr et, au-delà, celui d'une vierge martyre⁽⁸⁶⁾; un autel oriental est dédié à S. Lambert, patron du diocèse de Liège, de quoi bien marquer ici l'appartenance diocésaine de Stavelot. Leur date de consécration nous renforce dans l'hypothèse de la poursuite d'aménagements à l'abbatiale postérieurs à la dédicace de 1040. En ce qui concerne les autres reliques de S. Remacle, on notera que certaines trouvèrent aussi refuge dans une petite châsse inventoriée en 1609-1610⁽⁸⁷⁾.

Enfin la construction d'une dalle de marbres différents pour commémorer la découverte de reliques sera ajoutée au *corpus* initié

(81) Cf. Ph. GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy* [voir note 3], p. 88-89. On ignore le titre de l'autre autel de la tour, dont la seule mention date de 1118, qui n'est pas repris dans la liste du 17^e s., cf. W. LEGRAND, *Notes sur la « mystérieuse » abbatiale de Stavelot*, dans *Fédération Archéologique & Historique de Belgique*, Congrès de Liège, 2 (1969), p. 18-19. À réinsérer dans ce « siècle d'architectes et de maîtres-maçons », cf. Ph. GEORGE, *Les arts au Moyen Age*, dans *Histoire de Wallonie*, Toulouse, 2004, à paraître.

(82) Luc-Francis Génicot se prononce d'emblée pour « la mise en place d'un programme élaboré d'un coup et dont certaines tranches avaient d'ailleurs été réalisées avant la mort de Poppon en 1048 » (p. 107). L'absence de témoignages iconographiques et liturgiques nous empêche de mener plus loin notre enquête; on aurait aimé appliquer au sujet une grille de lecture semblable à celle élaborée par Carol Heitz ou François Héber-Sufran pour Metz ou Saint-Riquier.

(83) En 1015/16, des reliques de saint André sont données par Henri II à Saint-Jacques de Liège. Cf. aussi l'autel portatif de saint André d'Egbert de Trèves (977/993) (Ph. GEORGE, *Un reliquaire, « souvenir » du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056? provenant du trésor de Saint-Jacques*, dans *Revue Belge d'Archéologie & d'Histoire de l'Art*, 57 [1988], p. 5-21).

(84) Hypothèse très plausible de Luc-Francis Génicot.

(85) Remacle aurait pu être présenté à Sigebert III par Éloi (Ph. GEORGE, *Remacle* [voir note 21]).

(86) L.-Fr. GENICOT [voir note 79], p. 107.

(87) Ph. GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy* [voir note 3], p. 26 et 95-96.

par Joseph Brassinne ⁽⁸⁸⁾, Jean-Claude Ghislain ⁽⁸⁹⁾ et Hadrien Kockerols ⁽⁹⁰⁾. Lors des récentes fouilles archéologiques à la collégiale St-Barthélemy de Liège, la dalle mosaïquée du fondateur Godesclac de Morialmé (vers 1015) a montré lors de son déplacement qu'il s'agissait d'une pierre creusée dans laquelle est faite l'incrustation des mosaïques, un peu *mutatis mutandis* à la manière de l'émaillerie: la mosaïque est faite de carreaux de marbre, blanc et bleu, assemblés en échiquier, et entourés d'une bande de laiton gravé, avec inscriptions. À Stavelot, le Centre d'Interprétation de l'abbaye présente aussi des vestiges de mosaïques décoratives ⁽⁹¹⁾.

Tout comme pour le récit de dédicace, on peut s'interroger sur les motivations de l'hagiographe. L'auteur du récit rappelle que le corps du saint avait été transféré dans une châsse par l'abbé Goduin. C'est Hériger de Lobbes, vers l'an mil, qui, le premier, rapporte que Remacle fut enseveli « dans l'oratoire de S. Martin qu'il avait lui-même fondé » et que l'abbé Goduin, quatrième abbé, âgé, transféra le corps du saint « dans l'église St-Pierre » et orna son sépulcre d'or et d'argent. Hériger avait rédigé à la demande de l'abbé Wérinfride une nouvelle *Vie* de S. Remacle, une œuvre engagée et cautionnée par l'évêque Notger ⁽⁹²⁾. Il y affirme en effet la primauté de Stavelot sur Malmedy. Remacle, évêque de Maastricht, établit par erreur à Malmedy, sur un territoire situé hors de son diocèse, un simple oratoire ⁽⁹³⁾ et, après en avoir confié le soin à des disciples, il partit pour Stavelot, situé dans son diocèse et y

(88) J. BRASSINNE, *Monuments d'art mosan disparus*, dans *Bulletin de la Société d'Art & d'Histoire du Diocèse de Liège*, 29 (1938), p. 143-195 et 30 (1935), p. 63-104.

(89) J.-Cl. GHISLAIN, *Mosaïques funéraires romanes à décors géométriques en régions mosane et bas-rhénane*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, 5 (1975-1976), p. 5-15.

(90) H. KOCKEROLS, *Les tombes présumées des comtes de Namur Albert II († 1063-1064) et Albert III († 1102) à l'ancienne collégiale de Saint-Aubain, d'après deux dessins du XVIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège*, n° 293 (2001), p. 161-176.

(91) Les renseignements sur Saint-Barthélemy et sur Stavelot nous ont été aimablement signalés par Hadrien Kockerols. Nous reviendrons ultérieurement sur ce sujet.

(92) Sur tout ceci, cf. notre article commun avec Jean-Louis KUPPER, *Hagiographie et politique autour de l'an mil: l'évêque de Liège Notger et l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, dans *Mélanges Guy Philippart*, sous presse.

(93) *Oratorium illic aedificavit, habitacula ad usus servorum Dei construxit, et quaeque ad cultum Dei pertinent auumentavit*, HERIGER, *Gesta*, c. 47 p. 184.

fonda une communauté monastique. C'était son séjour de prédilection; il y prit sa retraite; c'est là qu'il mourut et fut enseveli. Dans cette optique, le choix du lieu de sépulture de Remacle⁽⁹⁴⁾ et la possession par Stavelot du corps du saint fondateur⁽⁹⁵⁾ constituent la base juridique de la justification de la primauté du monastère sur celui de Malmedy. Replacé dans cette perspective, le récit de l'*Inventio* vient conforter les arguments juridiques de la primauté stavelotaine en la basant sur la possession bien attestée de la sépulture du fondateur. La mise en scène savamment orchestrée de la découverte des reliques est faite à la suite d'une recherche acharnée. Ce n'est pas le fruit du hasard ou de travaux mais le désir d'une justification concrète et bien visible de l'assise du pouvoir de Stavelot au diocèse de Liège sur Malmedy au diocèse de Cologne. Plus que tout autre avant lui, Poppon aura concouru au rayonnement de Stavelot de son vivant, comme après sa mort par sa *gloria postuma*. Manifestement l'abbé avait un grand dessein pour Stavelot. Il faudra attendre le siècle suivant pour que son successeur Wibald, dont le parallélisme de carrière est saisissant, pousse plus loin encore cette ambition et jette les bases d'une principauté abbatiale.

Découverte de reliques et dédicace sont des événements historiques clés de l'histoire de l'abbaye ardennaise. Mais les reliques de S. Remacle n'ont pas fini leur histoire⁽⁹⁶⁾.

Trésor de la Cathédrale de Liège

Rue Bonne Fortune 6
4000 LIÈGE

Philippe GEORGE

(94) Bien affirmé dans les chartes, un exemple HR 85 de 980: *id est Stabulensium, locum sepulturae sibi diligere*.

(95) Cf. la mort de saint Martin de Tours à Candès et les efforts des Tourangeaux pour arracher son corps aux Angevins (Ph. GEORGE, *Le culte des saints*, dans Catalogue de l'exposition *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, Liège, 1990, p. 87-120).

(96) Ph. GEORGE, *À Liège, le 9 mai 1071, le triomphe de saint Remacle*, dans *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X^e-XII^e siècles)*, Liège, 2000, p. 80-92.

* C'est pour nous un plaisir de remercier Mesdames Edina Bozoky, Régina Scherping, Anne Wagner, et Messieurs Clément Bayer, Jean-Pierre Delville, Lin Donnat, Robert Halleux, Dominique Iogna-Prat, Hadrien Kockerols, Jean-Louis Kupper, Michel Parisse, Jacques Pycke et Guy Philippart pour leurs remarques, leurs encouragements ou leurs conseils; ils nous ont stimulé à terminer la rédaction de cet article, qui n'engage nullement leur responsabilité scientifique.

Résumé — Le 5 juin 1040, à Stavelot en Ardenne, la cour royale assiste à la consécration de la grande abbatiale bénédictine. Deux ans plus tard la redécouverte du tombeau et de reliques de Remacle, le saint patron fondateur, suscite un renouveau de son culte. Deux récits du milieu du 11^e s. permettent de restituer les événements. Ils s'inscrivent plus largement dans un désir des réformateurs de magnifier leurs nouvelles constructions comme la figure idéale de l'Église chrétienne, à une époque troublée par des bruissements d'hérésie.

Summary. — On June 5, 1040, at Stavelot en Ardenne, the royal court attended the consecration of the Benedictine Abbey Church. Two years later, the rediscovery of the tomb and relics of Remacle, the holy founder, aroused a renewal of his cult. Two accounts from the middle of the 11th century permit a reconstruction of the events. They show the desire of the reformers to glorify their new constructions as the ideal form of the Christian Church, in an era troubled by heresy.

Zusammenfassung. — Am 5. Juni 1040 nimmt der Königshof an der Einsegnung der großen benediktinischen Stiftskirche in Stavelot in den Ardennen teil. Zwei Jahre später sorgt die Wiederentdeckung des Grabmals und der Reliquien von Remaklus, dem heiligen Gründervater des Klosters, für eine Wiederbelebung seiner Verehrung. Zwei Schriften aus der Mitte des 11. Jahrhunderts ermöglichen eine Rekonstruktion der Ereignisse. Sie zeugen im Allgemeinen von dem Wunsch der Reformer, die neuen Bauwerke als eine ideale Verkörperung der christlichen Kirche zu verherrlichen, und dies in einer Zeit, die vom Lärm der Irrlehren überschattet wurde.